Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Site de vente en ligne chinois : mauvais produit reçu

Par simone797

Bonjour, j'ai commandé un smartphone dans un site de vente en ligne chinois et j'ai reçu un modèle plus cher que celui que j'avais commandé.
Est-ce que je peux le garder ? Le SAV du site m'a demandé de payer la différence. Est-ce qu'ils ont le droit de faire ça ?
Merci.